



Le 12 novembre 2012

Madame Alexandra Agagnier, M. Env  
**Boralex**  
36, rue Lajeunesse  
Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0

**Objet : ERRATUM**  
**Section 8.3.6. de l'addenda émis en octobre 2012**  
**Étude d'impact déposée au MDDEFP**  
**Parc éolien de Témiscouata**  
**N/Réf. : 610468**

---

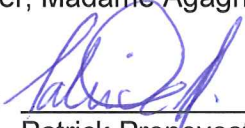
Madame,

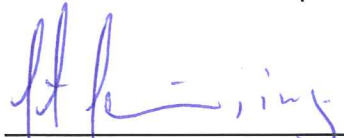
La présente vient corriger certains éléments contenus aux tableaux 8.8 et 8.10 de l'addenda mentionné en titre.

Les tableaux modifiés sont présentés aux pages suivantes, avec les corrections apparaissant à la fois en bleu et en italique, afin de les mettre en évidence.

À noter que les conclusions de l'Addenda sur la conformité sonore du projet et sur l'importance des effets sonores appréhendés demeurent inchangées.

Veuillez agréer, Madame Agagnier, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Préparé par :   
Patrick Pronovost  
Technicien en acoustique et vibrations

Vérfié par :   
Martin Meunier, ing., M. Ing.  
Chargé de projets

MM/cg  
p. j.

**Tableau 8.8 Limites de bruits applicables**

Point de mesure	Période de la journée	MDDEP zone I, dBA	Bruit initial, période calme, dBA	Limite applicable par point de mesure du climat sonore initial (dBA)
P9 Chalet près d'un étang	Jour	45	22	45
	Nuit	40	17	40
P10 231, 10 <sup>e</sup> Rang	Jour	45	22	45
	Nuit	40	17	40
P11 Route de la Montagne	Jour	45	38	45
	Nuit	40	30	40
P12 Lac Bleu	Jour	45	19	45
	Nuit	40	<18	40
P13 Chemin Thibault	Jour	45	30	45
	Nuit	40	30	40
P14 Route Talbot	Jour	45	40	45
	Nuit	40	30	40
P15 Près de la route 185	Jour	45	22	45
	Nuit	40	17	40
La limite applicable correspond à la valeur la plus élevée des colonnes « MDDEP zone I, dBA » et « Bruit initial, période calme, dBA »				

**Tableau 8.10 Évaluation de l'importance de l'impact sonore durant la phase d'exploitation**

Colonne 1 Zone d'évaluation	Colonne 2 Niveau d'évaluation jour- nuit initial $L_{Rdn}$ , dBA 1	Colonne 3 Niveau d'évaluation jour- nuit calculé $L_{Rdn}$ , dBA 1	Colonne 4 Niveau d'évaluation jour- nuit total $L_{Rdn}$ , dBA (colonne 2 + 3)	Qualification de l'impact sonore			
				Colonne 5 Intensité	Colonne 6 Étendue	Colonne 7 Durée	Colonne 8 Importance
P9 Chalet près d'un étang	37	36	40	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible
P10 231, 10 <sup>e</sup> Rang	37	45	46	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible
P11 Route de la Montagne	52	40	52	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible
P12 Lac Bleu	40	31	41	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible
P13 Chemin Thibault	51	42	52	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible
P14 Route Talbot	56	51	57	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible
P15 Près de la route 185	37	49	49	Faible	Ponctuelle	Longue	Faible
<p>La détermination détaillée des niveaux d'évaluation jour-nuit <math>L_{Rdn}</math> est présentée dans le rapport principal de l'étude d'impact.</p> <p>La méthode pour déterminer l'intensité de l'impact et décrite dans le rapport principal de l'étude d'impact prend déjà en compte une valeur de la composante qui est «Grande», une étendue «Ponctuelle», et une durée «Longue». Une intensité évaluée comme faible sous ces conditions, amène à une évaluation de l'importance qui est faible.</p>							